

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du 15 novembre 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB (à compter du point 11) – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI (arrivée au cours du point 0) – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FERRARA – M. DOME – Mme FARAONE – Mme JAKUBIAK – M. ZINS – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : Mme STAUB (qui a donné procuration de vote à Mme THIL jusqu'au point 10) – M. KARST (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL (qui a donné procuration de vote à Mme HILLEBRAND) – Mme LAGRANGE (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. ADELER – Mme LEININGER (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

Point n° 3 : Affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget de la Régie Municipale d'Electricité et du Service de Télédistribution

Monsieur le Maire, rapporteur :

Le Directeur de la Régie Municipale d'Electricité et de Télédistribution a fait parvenir à la Ville un exemplaire des Comptes Administratifs 2021 du réseau énergie et du réseau câblé.

Les résultats sont les suivants :

Réseau Energie

| | Résultat 2021 | Affectation résultat 2020 | Résultat général 2021 |
|--------------------------|---------------|---------------------------|-----------------------|
| Section d'investissement | 41 544,47 € | 1 031 078,08 € | 1 072 622,55 € |
| Section d'exploitation | 6 605,52 € | - 64 303,51 € | - 57 697,99 € |

Le Conseil d'Administration de la Régie propose d'affecter les résultats dans les sections respectives.

Réseau Communications Electroniques

| | Résultat 2021 | Affectation résultat 2020 | Résultat général 2021 |
|--------------------------|---------------|---------------------------|-----------------------|
| Section d'investissement | 14 969,73 € | 146 646,68 € | 161 616,41 € |
| Section d'exploitation | 7 611,94 € | 75 282,67 € | 82 894,61 € |

Le Conseil d'Administration de la Régie propose d'affecter les excédents et le déficit dans les sections respectives.

Il est proposé en commun accord avec ENES que la Ville prélève 60 000 € sur le budget 2022 du réseau énergie.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à l'affectation des résultats des budgets de la Régie ENES d'Electricité et de Télédistribution comme proposé ci-dessus et décide de prélever 60 000 € sur le budget d'exploitation du budget réseau énergie pour l'année 2022.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 16 novembre 2022

Le Maire,
Laurent MULLER

